Nantes Université

1 quai de Tourville - BP 13522
44 035 Nantes Cedex 1

MISSION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA CONSTRUCTION D'UN ÉQUIPEMENT SPORTIF SUR LE SITE DE L'IUT DE LA ROCHE-SUR-YON



Dossier de Consultation des Entreprises

Lot N°11 CARRELAGE - FAIENCE

14 Septembre 2026

Bureau de contrôle:

Bureau Veritas
8 impasse René Fronk 85000 – La Roche Sur Yon
Pierrick THIBOUT - pierrick.thibout@bureauveritas.com

Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé

ATAE – Coordinateur securité
12, avenue Jules Verne – 44230 Saint Sebastien sur Loire
Fabien ROUILLE – Frouille@atae.fr

Equipe de Maitrise d'Œuvre:

ABBA - Atelier Baste Batlle Architectes
16 rue Lally Tollendal - 75019 Paris
tel: 01 83 81 44 50 / Mail: Atelier@abba.archi

Claire Archimbaud Architecte
3 rue du Bourgneuf – 79500 Melle
tel: 05 49 07 59 60 / agence@claire-archimbaud.fr

CCE
256 bis route de Coulonges 79000 Niort
tel 05 49 73 43 75 / contact@cce-associes.fr

SITEA
4 rue de la Palenne 17139 Dompierre-sur-Mer
tel: 05 46 34 13 24 / nantes@siteaconseil.fr

CLIMAT CONSEIL
10 route de la Torchaise 86580 Vouneuil Sous Biard
05 49 03 18 42 / secretariat@climat-conseil.com

B.A.-BOIS
3 rue du Bourgneuf – 79500 Melle
tel: 05 49 07 59 60 / contact@ing-babois.fr

B.A.-BETON
3 rue du Bourgneuf – 79500 Melle
tel: 05 49 07 59 60 / contact@ing-babois.fr

GANTHA
12 boulevard Chasseigne - 86000 Poitiers
tel: 05 49 46 24 01 / contact@gantha.com

Sommaire

1 GENERALITES ---- 2
2 TRAVAUX PREPARATOIRES ---- 5
3 REVETEMENT DE SOL EN CARRELAGE ---- 7
4 REVETEMENT MURAL ---- 8
5 TRAVAUX DIVERS ---- 9

1 GENERALITES

1 1 Textes réglementaires.

Les travaux du présent lot sont soumis aux règles de construction et normes suivantes.
L'énumération ci-après, n'est pas limitative et vient préciser pour ce lot, les prescriptions générales du CCTP à ce sujet.
- DTU.
- Normes en vigueur liées à l'accessibilité handicapés.
- DTU 52.1 : Revêtements de sols scellés.
- DTU 55 (NF P 65-201) : Revêtements muraux scellés.
- DTU 55.2 : Revêtements muraux attachés.
- DTU 65.6 (NF P 52-301) : Panneaux chauffants à tubes métalliques.
- DTU 65.7 (NF P 52-302) : Planchers chauffants par câbles électriques.
- DTU 65.8 (NF P 52-303) : Planchers chauffants à eau chaude.
- Normes françaises.
- NF P 61 : Carrelage et dallage.
- NF B 10 : Pierres calcaires et marbrières.
- NF B 10-508 : Pierres calcaires - Essai d'usure au disque métallique.
- B 10-601 : Pierres calcaires - Prescriptions générales relatives à l'emploi.
- NF P 15-301 : Liants hydrauliques - Définitions, classification et spécifications des ciments.
- Cahier CSTB Groupe Spécialisé n°13 : Revêtement carrelage, revêtements muraux et produits connexes.
- Cahiers CSTB Groupe Spécialisé n°12 : CPT enduits de lissage et de ragréage.
- Lois, décrets et arrêtés, règlements et circulaires en vigueur à l'époque de la passation des marchés.
- Tous documents publiés postérieurement à l'établissement du présent dossier, connus et validés au jour de la remise des offres.
- Cahier CSTB : Revêtements de sol céramiques - Classement UPEC.
- Arrêté du 14/6/69 en matière d'acoustique.
- Arrêté du 26/12/2023 relatif à l'attestation du respect de la réglementation acoustique.
- Avis techniques du CSTB.

1 2 Consistance des travaux.

Le présent lot comprend les travaux suivants :
- La visite des existants concernés par les travaux.
- Présence au rendez-vous de chantier d'une personne qualifiée de l'entreprise.
- Protections des travailleurs (garde-corps, étaiements provisoires, platelages et autres protections).
- L'amenée et le repli du matériel sur le site.
- Le constat du tracé du trait de niveau qui permet de déterminer les arases du sol fini.
- La réception de l'état des supports, (cote d'arase, planéité, état de surface), dalles flottantes et formes débarrassées de tous gravats et souillures.
- Les études, plans d'appareillage et calepinage éventuel du revêtement.
- L'ensemble des travaux des documents particuliers du marché.
- La fourniture et la pose des revêtements prévus aux documents particuliers du marché.
- L'ensemble des coupes, sujétions de pose et de raccordement, chutes et pertes dues aux coupes.
- La fourniture et la mise en œuvre du matériau de remplissage des joints de fractionnement.
- Les dispositifs d'interdiction d'accès des pièces pendant la durée des travaux de revêtements et les délais subséquents de protection de ces revêtements.
- Le balayage et le nettoyage des revêtements et plinthes.
- L'enlèvement hors chantier de tous déchets et gravats résultant des travaux de revêtements.
- L'enlèvement de tous dépôts de matériaux sur les supports ou formes et, dans le cas de travaux en réfection, l'enlèvement de mobilier, la démolition et l'enlèvement des revêtements et formes à remplacer.
- L'exécution des ravoirages si l'état du support l'impose.
- L'exécution des couches isolantes sur les supports suivants plans.
- L'exécution des formes.
- La fourniture et pose de plinthes.
- La mise en chauffage des locaux pour l'exécution des ouvrages du présent lot.
- La fourniture et pose ou la pose seule des accessoires tels que cornières de seuil, cadre de tapis brosse, de trappe de visite, de caniveau etc., ainsi qu'éventuellement l'habillage de leurs couvercles.
- La fourniture et la pose de cornières de rive des joints, respectant les joints du gros œuvre et éventuellement de leur couvre-joint ou du matériau de remplissage, dont la nature sera à définir.
- La fourniture et la mise en œuvre du matériau de remplissage des joints périphériques.
- Les traitements spéciaux en surface des dalles destinées à donner un aspect particulier au revêtement.
- L'exécution avec nez de marche, avec encastrement de contremarche, avec protection métallique des bords de

...Suite de "1 2 Consistance des travaux...."

marches, des revêtements d'escaliers et de perrons.
- La désolidarisation du revêtement ou de la forme.
- Le ponçage et la protection des revêtements pierres.
- Les protections superficielles des revêtements.
- Les travaux de découpe et de rejointoiement des éléments hors lot s'intégrant dans les revêtements : Appareillages, prises, grilles, tuyauteries, bouches...
- Les travaux rectificatifs ou complémentaires du gros œuvre ou de tous autres corps d'état nécessaire pour mettre le chantier en l'état.
- Les raccords de revêtements en attente d'exécution ou de modification d'ouvrages d'autres corps d'état.
- Le nettoyage des ouvrages après réalisation.
- L'évacuation de l'ensemble des gravats du site à la décharge publique au fur et à mesure des travaux.
- Nettoyage d'achèvement des travaux.

1 3 Composition des formes.

Les composants des formes :
- Les ciments utilisés sont de marque NF.
- Le sable doit être de granulométrie continue 0,08/5 mm.
- Des adjuvants et, en particulier, des plastifiants peuvent être ajoutés au mortier de pose. A l'exception des adjuvants d'adhérence, ces produits doivent être normalisés.

Les poses désolidarisées seront privilégiées.

Les compositions des formes désolidarisées sans adhérences sur dallage armé ou non armé, sur isolants ou sur étanchéité seront impérativement :
- Forme de rattrapage en mortier ou béton maigre de 4 cm à 6 cm d'épaisseur, dosé soit à 175/200 kg/m³ de ciment, avec une couche de désolidarisation par non-tissé synthétique de 170 g/m2 minimum ou film de polyéthylène 150 microns d'épaisseur minimale et une armature de treillis soudé en acier doux de maille maximale de 50 mm × 50 mm et de masse minimale au mètre carré de 220 gr/m². La forme en mortier est destinée à niveler le sol avant l'exécution du revêtement. Elle doit, par conséquent, soutenir le carrelage et être indéformable.
- Forme de 3 cm à 5 cm de mortier de ciment dosé à environ 300 kg/m³, avec une couche de désolidarisation par non-tissé synthétique de 170 g/m2 minimum ou film de polyéthylène 150 microns d'épaisseur minimale et une armature de treillis soudé en acier doux de maille maximale de 50 mm × 50 mm et de masse minimale au mètre carré de 220 gr/m².
- Forme de 4 cm à 6 cm de mortier de ciment armé dosé à environ 300 kg/m³, avec couche de désolidarisation par non-tissé synthétique de 170 g/m2 minimum ou film de polyéthylène 150 microns d'épaisseur minimale et armature de treillis soudé de maille maximale de 100 mm × 100 mm et de masse minimale au mètre carré de 325 gr/m².

Les compositions des formes adhérentes sur plancher seront impérativement :
- Forme de rattrapage en mortier ou béton maigre de 4 cm à 6 cm d'épaisseur, dosé soit à 175/200 kg/m³ de ciment. La forme en mortier est destinée à niveler le sol avant l'exécution du revêtement. Elle doit, par conséquent, soutenir le carrelage et être indéformable.
- Forme de 3 cm à 5 cm de mortier de ciment dosé à environ 300 kg/m³ avec éventuellement une armature de treillis soudé en acier doux de maille maximale de 50 mm × 50 mm et de masse minimale au mètre carré de 220 gr/m².
- Forme de 4 cm à 6 cm de mortier de ciment armé dosé à environ 300 kg/m³, avec armature de treillis soudé de maille maximale de 100 mm × 100 mm et de masse minimale au mètre carré de 325 gr/m².

1 4 Exécution des joints.

Joints de dilatation :
Les joints de dilatation du gros œuvre doivent être respectés dans la forme, dans le mortier de pose et dans le revêtement.
Interposition de joint de fractionnement dans l'épaisseur de la chape ou mortier de pose en pvc dur de hauteur approprié avec partie supérieur visible en pvc souple type DILEX de chez SCHLUTER-SYSTEMS ou équivalent.

Joints de retrait :
Les joints de retrait (joint scié) du gros œuvre, qui n'intéressent pas l'épaisseur totale du dallage béton, peuvent être franchis par le revêtement sans précautions particulières.
Remplissage de ces joints à l'aide d'un jonc bakélite ou équivalent sans saillie.

Joints de fractionnement du revêtement :
- Dans le cas d'une pose adhérente, les surfaces supérieures à 60 m² seront fractionnées et les couloirs sont fractionnés par tranches de l'ordre de 8 m de longueur. Ces fractionnements sont exécutés dans la totalité de

...Suite de "1 4 Exécution des joints...."

l'épaisseur du mortier de pose et du revêtement.
- Dans le cas d'une pose sur isolants ou désolidarisée, le fractionnement des surfaces est ramené à 40 m².
Interposition de joint de fractionnement dans l'épaisseur de la chape ou mortier de pose en pvc dur de hauteur approprié avec partie supérieur visible en pvc souple type DILEX de chez SCHLUTER-SYSTEMS ou équivalent.

Joints périphériques :
A défaut d'un relevé en matériaux résiliants, un vide d'au moins 3 mm doit être réservé entre la dernière rangée de carreaux et les parois verticales de murs ou cloisons ainsi qu'autour des poteaux. Ce vide doit exister dans le mortier de pose et la forme. Ce joint peut être supprimé pour les surfaces inférieures ou égales à 7 m². Cette limite est donnée pour éviter le blocage des revêtements sur les ossatures, risquant de créer des soulèvements. Le joint peut être fait en rabattant l'isolant sous la plinthe. Les plinthes droites dissimulent ce vide. S'il est fait usage de plinthe à talon, un joint d'au moins 3 mm est ménagé entre la dernière rangée de carreaux et le bord du talon. Le vide des joints périphériques est débarrassé de tous dépôts, déchets, mortiers ou plâtres, il peut être laissé libre ou garni d'un matériau compressible, non pulvérulent, imputrescible dans les conditions normales d'utilisation.

1 5 Exécution des plinthes.

Les plinthes sont droites, à gorge ou à talon.

Préparation du support vertical :
Le support doit être propre et débarrassé de tous déchets et matériaux de quelque nature que ce soit, susceptibles de gonfler ou de provoquer des réactions sur le mortier de pose (plâtre, bois, isolants, etc.). En outre, il doit, avant pose du revêtement, satisfaire aux conditions de planéité, d'aplomb et d'équerrage prescrites dans la norme NF P 65-201. Dans le cas d'une cloison, support en bois, en liège ou en carreaux de plâtre, la partie basse doit comporter une protection contre l'humidité conforme au DTU et Avis technique correspondants.

Pose en parties courantes :
- La mise en œuvre doit assurer, sauf cas particulier, la planéité des faces vues des plinthes ainsi que l'alignement continu des bords supérieurs.
- Les joints des plinthes seront calepinés en correspondance avec la surface courante, sauf accord préalable avec la Maîtrise d'œuvre.
- Les plinthes droites ou à talon doivent recouvrir le carrelage ou le dallage. Lorsque le carrelage est désolidarisé du support, le joint périphérique doit être respecté et la plinthe collée uniquement sur le support vertical. Ce joint peut être réalisé en retournant le relevé de désolidarisation (polyane, feutre 36 S) ou d'isolation sous la plinthe et en le coupant au ras de celle-ci après scellement.
- Les plinthes à gorge sont mises en place avant exécution des revêtements de sol. Les prescriptions de pose sont identiques à celle des plinthes droites mais en tenant compte de la planéité à assurer simultanément avec le revêtement de sol et le revêtement mural.

1 6 Limites de prestations des travaux de carrelages.

L'entrepreneur devra la fourniture et la pose de tous les matériaux faisant l'objet de son lot. L'entrepreneur devra toutes les coupes, découpes et sujétions diverses. L'entrepreneur devra un nettoyage général du support avant toute mise en œuvre et un nettoyage de ses ouvrages avant la réception. L'entrepreneur devra la protection de ses revêtements après la mise en œuvre.

1 7 Plan de calepinage.

Avant tous travaux, l'entreprise devra fournir à la maîtrise d'Œuvre un plan précis du calepinage établi sur les bases des plans de consultation avec adaptation aux plans d'exécution pour validation avant commande.

1 8 Présentation des offres.

L'entreprise formulera obligatoirement son offre suivant la décomposition d'ouvrage figurant au bordereau en respect du CCTP, en décomposant le prix global en autant de postes détaillés qu'il y a de natures d'ouvrages exprimés.
Les quantités portées à ce bordereau ne sont pas contractuelles sauf stipulations contraires et doivent être vérifiées par l'entreprise pour l'établissement de son offre forfaitaire.
Les prix unitaires exprimés en regard des articles tiendront compte d'un parfait achèvement de l'ouvrage.
Pour les produits ou matériaux décrits : (... ou équivalent), dans les articles prescriptifs, l'entreprise devra obligatoirement préciser les marques et joindre les fiches techniques des produits ou matériaux proposés dans son offre.

2 TRAVAUX PREPARATOIRES

2.1 Installation de chantier

2.1 1 Dossier de chantier.

Intégration des frais pour établissement des dossiers de chantier comprenant le Dossier de Réservations, Dossier Technique et de Dossier des Ouvrages Exécutés.
Le Dossier Technique constituera le Dossier des Ouvrages Exécutés après visa de la maitrise d'œuvre, exécution de l'entreprise et les éléments amendant le dossier (complément de fiches, choix MOe, ...). Des dossiers comprendront respectivement les documents suivants sur le plan donné :

Dossier des Réservations sera transmis au Directeur de Chantier par courrier en 1 dossier papier, à la Maitrise d'œuvre, à l'ensemble des intervenants et entreprises par mail en 1 fichier PDF et DWG dès le début de la période de préparation pour approbation de la Maitrise d'œuvre, des entreprises et constitué comme suit :
- Page de garde : Nom de l'entreprise / Numéro et intitulé de chapitre / Intitulé du dossier / Tableau des modifications avec indices et dates,
- Plan de repérage avec code de repère,
- Dessin / Schéma à l'échelle avec côtes réelles des encombrements, référencé suivant code de repère.

Dossier Technique sera transmis au Directeur de Chantier par courrier en 1 dossier papier, à la Maitrise d'œuvre par mail en 1 fichier PDF et DWG pendant la période de préparation pour approbation de la Maitrise d'œuvre et constitué comme suit :
- Page de garde : Nom de l'entreprise / Numéro et intitulé de chapitre / Intitulé du dossier / Tableau des modifications avec indices et dates,
- Sommaire / Listing des produits à mettre en œuvre marques et gamme avec référence aux articles du CCTP,
- Plans de repérage, matériaux, coloris avec code de repère,
- Plans de calepinage avec code de repère,
- Fiches techniques et PV des produits mis en place référencé suivant code de repère.

Dossier des Ouvrages Exécutés sera transmis à la Maitrise d'ouvrages par courrier en 2 exemplaires papiers (1 Maître d'Ouvrage, 1 Contrôleur technique) et 1 Clé USB après réception à la Maitrise d'ouvrages et par mail en 1 fichier PDF et DWG à la Maitrise d'œuvre et constitué comme suit :
- Page de garde : Nom de l'entreprise / Numéro et intitulé de chapitre / Intitulé du dossier / Tableau des modifications avec indices et dates,
- Sommaire / Listing des produits à mettre en œuvre marques et gamme avec référence aux articles du CCTP mis à jour,
- Plans de repérage, matériaux, coloris avec code de repère mis à jour,
- Fiches techniques et PV des produits mis en place avec leur dimensions, fixations, ... référencé suivant code de repère,
- Polychromie, gamme retenue,
- Note d'entretien.

Liste non exhaustive, compris tous autres éléments demandés par la Maitrise d'œuvre, le Maître d'ouvrage et les BET.

► ***Localisation :***
Pour les ouvrages et études du présent lot.

2.2 Chapes

2.2 1 Chape lissée en ciment d'épaisseur 5 cm.

Exécution d'une chape en ciment dosée à 450 kg/m3, serrée à la truelle, talochée et lissée en finition.
Désolidarisation avec le support par profilés suivant les généralités et conformément au DTU.

► ***Localisation :***
Au RDC :
En sol, sur l'emprise des locaux suivants :
- Douches 01 et 02,
- Local ménage.

2.2 2 Plus value pour forme de pente sur chape de ciment

Plus value pour exécution de forme de pente sur chape de mortier compris réglage divers.

► ***Localisation :***

Au RDC :

En sol, sur l'emprise des locaux suivants :

- Douches 01 et 02.

2.2 3 Plus-value pour forme de pente de dimension 1.00 x 1.00 m

Plus-value pour exécution de forme de pente sur chape de mortier de dimension 1.00 x 1.00 m compris réglage divers.

► ***Localisation :***

Au RDC :

En sol, au droit du siphon du Local Ménage.

2.3 Etanchéité sous carrelage

2.3 1 Étanchéité sous carrelage de type KERDI-200.

Fourniture et pose d'une étanchéité sous carrelage sous avis technique comprenant :

- Réception du support et élimination des traces de graisses, d'huiles ou de laitance, dépoussiérage, humidification en cas de support poreux, et suivant l'état du support ragréage ponctuel.
- Fourniture et pose collée à l'aide d'un mortier colle adapté au support d'une natte en polyéthylène imperméable à l'eau pourvue de nervures entrecroisées revêtue sur les deux faces d'un feutre non tissé type KERDI-200 de chez SCHLÜTER SYSTEMS d'épaisseur totale 2 mm, en plinthe et au droit des traversées, compris découpes pour traversées et pertes.
- Compris bandes de jointoiements des nattes et de périphéries assurant la parfaite étanchéité par pose collée sur mur et natte type KERDI-KEBA de largeur adaptée.

► ***Localisation :***

Au RDC :

En sol, sur l'emprise des locaux suivants :

- Douches 01 et 02,

- Local ménage.

2.4 Protection à l'eau

2.4 1 Système de protection à l'eau sous carrelage.

Exécution de système de protection à l'eau à base de résines synthétiques sous carrelage suivant le classement des locaux et suivant les supports en respectant le cahier de prescription technique des revêtements muraux en céramique sur support béton, plaque de plâtre ou carreaux de plâtre type WEBER.SYS PROTEC de chez WEBER ou équivalent avec avis technique comprenant :

- Réception du support, dépoussiérage, lessivage et vérification de l'adhérence du support, élimination des traces, rinçage et séchage.
- Application au rouleau d'un primaire type WEBER.PRIM RP sur toute la surface.
- Traitement des angles et fissures par application à la brosse plate d'une couche de revêtement et d'une bande d'étanchéité type BE 14, marouflage et lissage.
- Application au rouleau de deux couches croisées de protection type WEBER.SYS PROTEC avec consommation de 400 gr/m² chacune pour obtention d'un film sec de 1 mm d'épaisseur.

► ***Localisation :***

Au RDC :

Sous l'emprise de l'ensemble des revêtements muraux.

3 REVETEMENT DE SOL EN CARRELAGE

3.1 Carrelage en grès Technique

3.1 1 Revêtement de sol collé en carrelage grès émaillé structuré de 20 x 20 cm - Joints époxy

Fourniture et pose collée de revêtement de sol en carrelage grès cérame émaillé avec forme de pente à joints resistant à l'humidité comprenant :
- Réception du support et élimination des traces de graisses, d'huiles ou de laitance, dépoussiérage, humidification en cas de support poreux, et suivant l'état du support ragréage ponctuel.
- Pose collée de carrelage avec application à la taloche crantée d'un mortier colle souple à liants mixtes hautes performances type FERMAPOXY de chez WEBER ET BROUTIN ou équivalent, compris élimination des traces de colles à l'avancement.
- Carreaux grès cérame émaillé de format 19,7 x 19,7 cm et d'épaisseur 8,3 mm d'aspect mat structuré antidérapant, classé (PC27) R11 pieds chaussés et (PN18) groupe B pied nus, type FINO STRUCTURE (Gamme GRESPOR) de chez PAVIGRES 21 ou équivalent classé U4.P4.E3.C2 avec 6 coloris au choix de de l'architecte sans supplément de prix avec polychromie éventuelle.
- Compris toutes sujétions de chutes et pertes dûes aux coupes.
- Rejointoiement au mortier joint à base de résine époxy anti acide type WEBER.JOINT POXY de chez WEBER ou équivalent résistant aux agressions chimiques et aux nettoyages fréquents à haute pression.

► ***Localisation :***
Au RDC :
En sol des locaux suivants :
- Douches 01 et 02 des vestiaires,
- Local ménage.

3.1 2 Plinthe à gorge de 20 x 10 cm en carrelage grès émaillé assortie.

Fourniture et pose collée de plinthe à gorge grès cérame à joints étanches assortie à la surface courante de format 10 x 20 cm avec accessoires d'angles rentrants et saillants, coloris au choix de l'architecte sans supplément de prix pour polychromie éventuelle.

► ***Localisation :***
Au RDC :
En périphérie des locaux suivants :
- Douches 01 et 02,
- Local ménage.

3.1 3 Plus-value pour forme de pente.

Exécution d'une forme de pente en pointe de diamant inversé.

► ***Localisation :***
Au RDC :
En sol, au droit du siphon du Local Ménage.

3.1 4 Revêtement de sol collé en carrelage grès émaillé structuré de 20 x 20 cm.

Fourniture et pose collée de revêtement de sol en carrelage grès cérame émaillé avec forme de pente à joints resistant à l'humidité comprenant :
- Réception du support et élimination des traces de graisses, d'huiles ou de laitance, dépoussiérage, humidification en cas de support poreux, et suivant l'état du support ragréage ponctuel.
- Pose collée de carrelage avec application à la taloche crantée d'un mortier colle souple à liants mixtes hautes performances type FERMAPOXY de chez WEBER ET BROUTIN ou équivalent, compris élimination des traces de colles à l'avancement.
- Carreaux grès cérame émaillé de format 19,7 x 19,7 cm et d'épaisseur 8,3 mm d'aspect mat structuré antidérapant, classé (PC27) R11 pieds chaussés et (PN18) groupe B pied nus, type FINO STRUCTURE (Gamme GRESPOR) de chez PAVIGRES 21 ou équivalent classé U4.P4.E3.C2 avec 6 coloris au choix de de l'architecte sans supplément de prix avec polychromie éventuelle.
- Compris toutes sujétions de chutes et pertes dûes aux coupes.

...Suite de "3.1 4 Revêtement de sol collé en carrelage grès émaillé ..."

- Rejointoiement au mortier de jointoiement de haute résistance type PRB JOINT FR de chez PRB ou équivalent résistant aux agressions chimiques et aux nettoyages fréquents.

► ***Localisation :***
Au RDC :
En sol des locaux suivants :
- Vestiaires 01 et 02.

3.1 5 Plinthe droite de 20 x 10 cm en carrelage grès émaillé assortie.

Fourniture et pose collée de plinthe droite à bords arrondis en grès cérame assortie à la surface courante de format 10 x 20 cm coloris au choix de l'architecte sans supplément de prix pour polychromie éventuelle.

► ***Localisation :***
Au RDC :
En périphérie des Vestiaires 01 et 02.

3.2 Travaux divers

3.2 1 Seuil limite de locaux EB+

Fourniture et pose collée d'un seuil assortie à la surface courante avec accessoires d'angles rentrants et saillants, coloris contracté au choix de l'architecte sans supplément de prix pour polychromie éventuelle.

► ***Localisation :***
Au RDC :
Entre la zone vestiaire et douche des Douches 01 et 02.

3.2 2 Siphon cloche en inox 20 x 20 cm avec panier.

LAE-A040 - Plinthe à gorge 20x10 cmFourniture et pose d'un siphon cloche de sol en acier inoxydable à rosette standard avec panier de dimensions 20 x 20 cm, à sortie verticale de diamètre 63 mm avec vis d'inviolabilité de type 20.63 V de chez LIMATEC ou équivalent.
Pose avec calage au mortier de ciment et façon de joint sur canalisation en attente et interposition de platine d'étanchéité en acier inox.

► ***Localisation :***
Au RDC :
En sol du Local Ménage.

3.2 3 Caniveau en inox pour douches collectives

Fourniture et pose d'un caniveau inox pour douches collectives de type ACO SHOWERDRAIN C de chez ACO ou équivalent, solution sur mesure à couverture plate inox à carreler, de qualité inox AISI 304 décapé et passivé. Conception hygiénique du boitier siphon avec corps arrondi, embouti sans joint. Nombre de soudures réduit pour empêcher la prolifération bactérienne. Cuve modulaire équipée d'un remplissage sous bordure en EPDM.
Pose et fixations avec calage au mortier de ciment et façon de joint étanche entre éléments modulaires de caniveau et sur canalisation en attente et interposition de platine d'étanchéité en acier inox.

► ***Localisation :***
Au RDC :
En sol dans les Douches 01 et 02 des Vestiaires.

4 REVETEMENT MURAL

4.1 Revêtement en grès

4.1 1 Revêtement mural en grès émaillé uni 20 x 20 cm - Joints époxy

Fourniture et pose collée de revêtement mural en grès émaillé à joints étanches comprenant :
- Pose collée de carrelage avec application à la taloche crantée d'un adhésif épais hautes performances de classe D2 type WEBER.FIX PLUS de chez WEBER ou équivalent, avec élimination des traces de colles à l'avancement.
- Carreaux grès cérame de format 20 x 20 cm d'épaisseur 8,3 mm, lisse type UNI (gamme GRESPOR) de chez PAVIGRES 21 ou équivalent, d'aspect mat avec 20 couleurs ou brillant avec 20 couleurs au choix de l'architecte sans supplément de prix.
- Rejointoiement au mortier joint à base de résine époxy anti acide type WEBER.JOINT POXY de chez WEBER

...Suite de "4.1 1 Revêtement mural en grès émaillé uni 20 x 20 cm - ..."

ou équivalent résistant aux agressions chimiques et aux nettoyages fréquents à haute pression, de teinte au choix de l'architecte et sans supplément de prix.
- Joint d'étanchéité au cordon silicone au droit des appareils sanitaires et plans de travail.

► ***Localisation :***

Au RDC :
Sur une hauteur de 2,50 m : en périphérie des locaux suivants :
- Douches 01 et 02, compris embrasure de douches.

4.1 2 Revêtement mural en grès émaillé uni 20 x 20 cm

Fourniture et pose collée de revêtement mural en grès émaillé comprenant :
- Pose collée de carrelage avec application à la taloche crantée d'un adhésif épais hautes performances de classe D2 type WEBER.FIX PLUS de chez WEBER ou équivalent, avec élimination des traces de colles à l'avancement.
- Carreaux grès cérame de format 20 x 20 cm d'épaisseur 8,3 mm, lisse type UNI (gamme GRESPOR) de chez PAVIGRES 21 ou équivalent, d'aspect mat avec 20 couleurs ou brillant avec 20 couleurs au choix de l'architecte sans supplément de prix.
- Rejointoiement au mortier joint fin hydrofugé de teinte au choix de l'architecte et sans supplément de prix.
- Joint d'étanchéité au cordon silicone au droit des appareils sanitaires et plans de travail.

► ***Localisation :***

Au RDC :
Sur une hauteur de 2,50 m : en périphérie des locaux suivants :
- Vestiaires 01 et 02, sur le pan de mur des vasques.
Sur une hauteur de 2,10 m : en périphérie des locaux suivants :
- Sas Sanitaires.
Sur une hauteur de 1,50 m : en périphérie des locaux suivants :
- Sanitaires hommes et femmes.
Ponctuellement, au droit des point d'eau des locaux :
- Local Ménage,
- Cuisinette bar du Hall.

4.2 Travaux divers

4.2 1 Profil d'habillage d'angles.

Fourniture et pose collée sous le revêtement un profilé d'angle saillant carré en aluminium coloré type QUADEC-AC de chez SCHLÜTER-SYSTEMS ou équivalent.
Épaisseur du profil adapté au revêtement, compris accessoires de coins et coupes.

► ***Localisation :***

Au RDC :
Dans l'embrasure des Douches 01 et 02.
Pour les angles saillants des Sanitaires hommes et femmes.

4.2 2 Profil d'arrêt

Fourniture et pose collée sous le revêtement d'un profilé d'arrêt en aluminium coloré type JOLLY-AC de chez SCHLÜTER-SYSTEMS ou équivalent.
Épaisseur du profil adapté au revêtement, compris accessoires de coins, d'aboutage et de coupes.

► ***Localisation :***

Au RDC :
Pour arrêt de faïence, en périphérie du passage du Sas sanitaires.
Pour arrêt de faïence, dans les douches 01 et 02 en rive du passage.

5 TRAVAUX DIVERS

5.1 Miroirs

5.1.1 Miroir intégré à la faïence

Fourniture et pose collée de miroir à bords adoucis de dimension adaptée à la réservation de faïence, compris calages, réglages, coupes du miroir pour parfait ajustement avec le calepinage de la faïence et façon de joint

périphérique.
Les recoupes de faïence à la jonction entre le miroir et la faïence murale sont interdites.
Calepinage et dimensions définitives du miroir à définir précisément sur chantier avant pose, suivant calepinage préalable de la faïence pour une intégration parfaite à la faïence.
Profil périphérie d'encadrement en aluminium type SHIENE de chez SCHLUTE SYSTEM ou équivalent.

5.1.1 1 Miroir intégré à la faïence de dimensions 120 x 120 cm environ.

► ***Localisation :***
Au RDC :
Au droit des vasques, dans les locaux suivants :
- Sas sanitaires,
- Vestiaires 01 et 02.

5.2 Tapis d'entrée intérieur

5.2 1 Tapis d'entrée en profilés aluminium de dimension 1,35 x 0,90 m

Fourniture et pose d'un tapis d'entrée intérieur en profilés aluminium type DIPLOMATE 517 R de chez EMCO ou équivalent comprenant :
- Cadre extérieur à sceller par pattes à scellement en aluminium naturel type 500.
- Tapis enroulable en profils porteurs aluminium avec sous-face phonique reliés entre eux par câbles acier gainé de pvc. Garniture des profilés par du reps gros denier de coloris au choix de la maîtrise d'Oeuvre.

► ***Localisation :***
Au RDC :
En sol, au droit des portes dans les locaux suivants :
- Dégagement 2.

5.2 2 Tapis d'entrée en profilés aluminium de dimension 1,75 x 1,00 m

Fourniture et pose d'un tapis d'entrée intérieur en profilés aluminium type DIPLOMATE 517 R de chez EMCO ou équivalent comprenant :
- Cadre extérieur à sceller par pattes à scellement en aluminium naturel type 500.
- Tapis enroulable en profils porteurs aluminium avec sous-face phonique reliés entre eux par câbles acier gainé de pvc. Garniture des profilés par du reps gros denier de coloris au choix de la maîtrise d'Oeuvre.

► ***Localisation :***
Au RDC :
En sol, au droit des portes dans les locaux suivants :
- Salle de musculation.

5.2 3 Tapis d'entrée en profilés aluminium de dimension 1,90 x 1,00 m

Fourniture et pose d'un tapis d'entrée intérieur en profilés aluminium type DIPLOMATE 517 R de chez EMCO ou équivalent comprenant :
- Cadre extérieur à sceller par pattes à scellement en aluminium naturel type 500.
- Tapis enroulable en profils porteurs aluminium avec sous-face phonique reliés entre eux par câbles acier gainé de pvc. Garniture des profilés par du reps gros denier de coloris au choix de la maîtrise d'Oeuvre.

► ***Localisation :***
Au RDC :
En sol, au droit des portes dans les locaux suivants :
- Hall d'entrée.

5.3 Travaux divers

5.3 1 Surbot maçonné de dimension 200 x 200 mm environ et de hauteur 100 mm environ.

Fourniture et pose de surbot de hauteur 100 mm environ et de dimension 200 x 200 mm environ en mortier compensé après passages des tuyaux ou gaines comprenant :
- Coffrage bois au pourtour des trous réservés des lots techniques,
- Coulage du mortier,
- Finition lissée,
- Finition par revêtement de sol identique à la surface courante de la pièce.

► ***Localisation :***
Au RDC :
En sol, au droit des tuyauteries et canalisation des locaux suivants :

...Suite de "5.3 1 Surbot maçonné de dimension 200 x 200 mm environ e..."

- Vestiaires 01 et 02,
- Sanitaires,
- Sas sanitaires.

5.3 2 Barre de seuil progressive.

Fourniture et pose d'une barre de seuil pour transition progressive en aluminium, hauteur de recouvrement 12,5 mm de type SCHLÜTER RENO U de chez SCHLÜTER SYSTEM ou équivalent.

► ***Localisation :***

Au RDC :

A la jonction des sol de différente nature : carrelage / béton quartzé, au droit des portes des locaux suivants :

- Vestiaires 01 et 02,
- Local Ménage.

5.3 3 Trappe à carreler avec habillage en carrelage de dimension 60 x 60 cm

Fourniture et pose d'une trappe invisible basculante avec cadre et trappe en aluminium, remplissage de la trappe en CTBH support de faïence type TGA de chez SANITRAP ou équivalent, fixation appropriée au support. Fermeture par batteuse à clé carré.

Fourniture et pose d'un habillage faïence ou revêtement céramique identique à la surface courante compris coupe, pertes et rejointoiements.

► ***Localisation :***

Au RDC :

Dans les Sanitaires pour accès aux gaines technique.